

BAGNOLS

trimestriel communal d'information

N° 4

JUILLET/OCTOBRE 1984

Editorial

Un fleurissement réussi



Dans notre premier numéro, nous faisons état d'une ébauche de fleurissement tout en souhaitant que la population se joigne à la commission de l'environnement afin de réaliser quelque chose de plus conséquent. Cet appel a été entendu et cette année de nombreuses personnes ont participé aux travaux de plantation malgré des conditions atmosphériques propres à décourager les plus acharnés.

La place du village a changé d'aspect, le parking du cimetière a été fleuri ainsi que le lotissement des Carrières.

Sans vouloir se comparer aux communes pratiquant le fleurissement depuis de nombreuses années et devenues expertes en la matière, nous pouvons être fiers de ce qui a été réalisé et de la façon dont cela a été réalisé.

Bravo à tous les jardiniers bénévoles et, suivant la formule consacrée, nous essayerons de faire encore mieux la prochaine fois.

Il y a un an paraissait le premier numéro de « BAGNOLS ». Le bilan de cette aventure, toute nouvelle pour le Comité de rédaction, peut être considéré selon un terme à la mode comme globalement positif. En effet, les échos qui nous sont parvenus font état de la satisfaction de la plupart de nos lecteurs et, point important, le financement de notre journal a été assuré en quasi totalité par la publicité et à ce titre nous remercions tous nos annonceurs de nous avoir permis cette publication.

Un regret cependant, alors que « BAGNOLS » se veut au service des Bagnolais, les deux rubriques « TRIBUNE LIBRE » et les « PETITES ANNONCES » n'ont pas été utilisées. C'est pourquoi nous rappelons que ces rubriques sont gratuites et ouvertes à TOUS car nous considérons que l'information doit être le reflet du sentiment de chacun, quelles que puissent être ses idées, ses opinions sur les réalisations de toutes natures, sa façon de voir les choses de la vie de la commune, même si elle est critique vis-à-vis de la municipalité.

Souhaitons qu'au cours de cette deuxième année de parution, ces vœux soient exaucés.

F. G.

A votre service

SPORTS ET LOISIRS

A qui s'adresser à Bagnols ou au Bois-d'Oingt

PECHE (M. GONNARD)	71-70-62
TENNIS (M. DUPUY)	71-71-91
JUDO (Mme MARTINEZ)	71-70-43
BASKET (M. THIMONIER)	71-67-64
BOULES (M. RICHARD)	71-71-27
GYMNASTIQUE FEMININE (Mme BARREL) ..	71-70-83
FOOTBALL (M. OLLIVERO)	71-71-66
GYMNASTIQUE SPORTIVE (Mme DURET) ..	71-66-57
CHASSE (M. GROS)	
L'ATELIER (Mme DEMEURÉ)	71-70-53

PERMANENCES

Mairie : lundi, de 14 h à 18 h ; jeudi, de 14 h à 18 h.

M. le Maire : mercredi, de 18 h à 19 h.

Tél. 71-70-17

E.D.F. 65-01-25

SERVICE DES EAUX

Le Bois-d'Oingt	71-62-37
Tarare	63-46-66

GENDARMERIE

Le Bois-d'Oingt	71-60-02
-----------------------	----------

POMPIERS

Bagnols	71-71-84	-	71-63-60
Le Bois-d'Oingt			71-63-79

SERVICE SANTE

Médecins

SAB, Le Bois-d'Oingt	71-60-42
SEMET, Le Bois-d'Oingt	71-61-84
VAVIN, Le Bois-d'Oingt, homéopathie	71-66-06
PAGNON, Le Bois-d'Oingt	71-66-55
MONNIER, Chessy	881-92-78
RENARD, Châtillon	881-90-04
BENOIS, Châtillon	881-97-46

Infirmières

Centre de soins	71-65-15
-----------------------	----------

Centre médico-social	71-60-16
----------------------------	----------

Dites-nous M. le Maire

J'aime la paix...

Au moment où vous lirez ces lignes, la manifestation pour la Paix du 28 octobre à Paris aura peut-être déjà eu lieu. Nous souhaitons qu'elle connaisse le succès puisque la survie de notre planète est en cause. De quoi s'agit-il ?

Le 22 mai 1982, cent personnalités françaises d'opinions politiques et philosophiques très différentes mais toutes conscientes du danger représenté par la course aux armements lançaient un appel contre l'escalade nucléaire et demandaient de s'engager dans la voie de la raison, c'est-à-dire la réduction de tous les armements, et de consacrer les mêmes efforts pour combattre la misère et la faim dans le Monde.

Des « marches pour la Paix » ont été organisées à Paris en juin 82, à Vincennes en juin 83. La semaine de l'O.N.U. pour le désarmement sera clôturée le 28 octobre par une nouvelle marche pour la Paix à Paris.

Ces initiatives peuvent paraître très éloignées de nos préoccupations quotidiennes et surtout dépasser largement notre compétence et nos possibilités d'action. Et pourtant nous sommes TOUS concernés. Il faut que chacun sache que les armes, en particulier nucléaires, sont accumulées à un rythme accéléré, qu'elles accroissent la tension internationale et l'insécurité, et que le stock actuel peut provoquer sur notre terre des dégâts énormes et irréversibles, dans l'immédiat et à long terme. Il ne s'agit pas d'être alarmiste mais l'actualité montre que le simple accident est possible !

Alors essayons d'examiner calmement cette question : comment arrêter cette course folle ?

Pour éviter bien sûr toute conséquence sociale sur l'emploi par exemple, le désarmement pourrait être préparé par une reconversion des industries d'armement, par un transfert des investissements guerriers vers les œuvres de vie : la lutte contre le chômage, la misère et la faim dans le Monde. On nous taxera probablement d'utopie mais, contrairement à l'opinion assez répandue, la course aux armements aggrave l'inflation et le chômage.

Tout dépend, bien entendu, de décisions politiques prises au plus haut niveau des Etats, mais tout dépend aussi de nous tous : c'est la volonté de paix exprimée par chaque citoyen qui arrivera à convaincre les dirigeants de toutes les grandes puissances qu'il faut préparer ce changement de politique.

Chacun peut faire connaître son sentiment sur ce projet. Mais la volonté de Paix n'est pas seulement une belle déclaration d'intention adressée... à d'autres sur le plan national et international ; c'est aussi celle exprimée dans notre vie quotidienne au niveau de la commune. Vous connaissez tous l'opinion populaire souvent répétée : « Comment voulez-vous qu'il n'y ait pas de guerre, les gens ne peuvent pas s'entendre entre voisins ! ».

Heureusement cet adage se révèle souvent faux : nombreux sont ceux qui recherchent la Paix. Regardez autour de vous :



les voisins querelleurs sont rares malgré les nombreux motifs de discorde qui existent parfois entre eux ; les propriétaires qui refusent d'abord l'implantation d'un poteau électrique ou le passage d'une canalisation sur leur terrain finissent souvent par admettre la nécessité de l'intérêt général ; les vandales qui ont saccagé les fleurs sur la place du village, en opérant pendant la nuit, n'étaient probablement pas fiers de leur exploit.

Par contre, bon nombre de personnes, par leur dévouement au sein des associations ou simplement dans leur entourage, contribuent à créer sur la commune un climat de paix dans un cadre agréable. Malheureusement il en est de ces personnes comme des actions et des marches pour la Paix : elles se heurtent au silence (ou presque) des grands moyens d'information. Que notre modeste journal tente de rompre ce silence dans notre village : il nous a semblé que c'était là l'un de ses rôles !

Nous souhaitons que les combattants pour la Paix soient de plus en plus nombreux.

Le 6 octobre 1984

J. BARREL.

Entreprise E. BARBEROT

B. A. - MAÇONNERIE - T. P.

**RESTAURATION
MONUMENTS HISTORIQUES**

Qualification Nationale

RÉNOVATION HABITAT

Qualification Nationale

Charpente - Couverture
Isolation

Carrelage - Revêtements

12 rue de la Citadelle
01000 BOURG-EN-BRESSE
(74) 21.57.13

Tennis ... Vous avez dit Tennis

Le Tennis Club de Bagnols, fondé le 7 mars 1975, regroupe actuellement 97 licenciés, dont 41 jeunes, et est ouvert à toutes les personnes résidant sur la commune de Bagnols.

Tout licencié au T.C.B. l'est automatiquement à la Fédération Française de Tennis.

Une école de tennis fonctionne le mercredi après-midi pour les enfants débutants avec Suzanne Besson, et Henri Peyssonnel prend en charge le vendredi soir les enfants les plus confirmés.

Le traditionnel tournoi intérieur n'a pu avoir lieu cette année à cause du mauvais temps.

Le club a pris à sa charge la réfection du court de tennis et nous comptons sur chacun pour le garder propre et en bon état. Un nouveau tableau pour retenir le court sera mis en service très prochainement.

Un tournoi « défi » sera mis sur pied pendant la saison hivernale et la participation de tous est souhaitée.

Une équipe sera formée pour des rencontres amicales inter-clubs et sera engagée en championnat du Lyonnais si le règlement le permet.

Pour tous renseignements concernant le tennis à Bagnols, s'adresser à Jean-François Dumas, tél. 71-76-77.

Sou des Ecoles

Le beau temps n'était pas avec nous pour la fête équestre et le bal, mais tout s'est très bien passé quand même.

Merci à tous.

Le SUPER-LOTO du Sou des Ecoles se déroulera cette année encore un samedi soir, le 8 décembre.

Pas de cinéma cette année mais, soyez rassurés, les clowns remplaceront le grand écran au cours de cette soirée offerte à tous les Bagnolais, petits et grands, le 20 décembre.

La Gym bagnolaise

Vingt-deux adhérentes, cette année, à la Gymnastique Bagnolaise. Vingt-deux femmes jeunes et moins jeunes qui, chaque lundi, de 20 h 30 à 21 h 30, quittent leur fauteuil et leur poste de télé pour sauter, courir, s'étirer et s'assouplir dans la salle des fêtes. Certains mêmes (cette activité étant ouverte aux hommes) arrivent dès 19 h 30 pour danser sur des airs de folklore.

Qu'est-ce qui les pousse donc à passer ainsi la soirée du lundi?... Pour l'amour du sport?... Pour maigrir?... Certainement pas ; il vaudrait mieux pratiquer tennis, natation ou vélo, etc. ou bien suivre un régime amaigrissant ! (mais l'un n'empêche pas l'autre).

Non, à la gymn, à la danse, on est d'abord bien ensemble. C'est avant tout, comme nous le dit si gentiment Gérard qui anime les séances, un moment de « décrochage » dans la semaine ; un moment de détente non seulement physique mais aussi psychologique ; un moment où, concentré sur des exercices simples de notre corps, notre esprit oublie les soucis quotidiens. Et cette « pause » est réellement bénéfique à l'équilibre nerveux tant malmené à notre époque.

Alors, que fait-on à la gymn?... Gérard s'ingénie à nous proposer des exercices aussi variés qu'efficaces qui visent surtout à nous maintenir en forme : apprendre à respirer, muscler son dos, assouplir ses articulations... autant de choses qui, si on les néglige, font que des hommes et des femmes prennent le risque de vieillir avant l'âge. L'espèce humaine est celle qui, dans le règne animal, a la plus longue vieillesse (proportionnellement à sa durée de vie) et la plus invalidante. Observez votre chat, votre chien, pensez aux grands fauves, ils gardent tous, presque jusqu'à l'heure suprême, cette souplesse, cette aisance que nous perdons, nous, pour la plupart, avant même la moitié de notre existence. Pour conserver notre « patrimoine » physique en bon état de marche, il faut l'utiliser. Un muscle qui ne sert pas se ramollit ; une articulation qui ne joue pas se bloque. C'est pourquoi nous commençons toujours la gymn. par une sorte de revue qui met en fonctionnement chaque élément, en insistant sur ceux qui servent rarement dans la vie quotidienne. Tout ce mécanisme régulièrement « huilé » aidera à nous sentir bien dans notre peau ; il rendra aussi, si on le souhaite, la pratique d'un sport plus agréable : moins de courbatures, moins de risques d'accident.

(suite page 4)

**plomberie
zinguerie
chauffage**

**ROBERT
CARVAT**

route de Moiré - Bagnols - tél. 71.70.64

**peinture - plâtrerie
revêtements sols et murs
restauration et neuf**

michel gaudet

la goutte bois dieu * bagnols * tél. (7) 847.93.94

**Bagnols
trimestriel
communal
d'information**

Comité de rédaction

E. DUMAS

E. ADELL

F. GODDE

J.P. DELORME

Responsable
de la publication

F. GODDE

PUBLICITE

1/8 de page 250 F

1/4 de page 450 F

1/2 page 800 F

1 page 1 000 F

Les séances du Conseil municipal

3 MAI 1984

- Le conseil fixe le montant de la surtaxe communale des abonnés raccordables au réseau d'assainissement à 1,50 F / m³. L'entreprise SABLA est retenue pour la construction de la station d'épuration.
- Divers chemins seront refaits pour un coût total de 62 000 F.
- Une concession temporaire est consentie pour la coupe d'herbe des communaux du Plan.
- Il est décidé la réfection de l'installation électrique du logement du cantonnier.

7 JUIN 1984

- Une subvention de 44 000 F est accordée par l'Agence de Bassin pour la station d'épuration.
- Les baux de certains bâtiments communaux ont été révisés.
- Des travaux de réfection de chaussées seront effectués sur la place, à la Goutte Bois Dieu, à Malicot et sur le V.C. 7.
- Le conseil décide de l'attribution des subventions et regrette de ne pas pouvoir donner suite à toutes les demandes.
- Nouveaux tarifs de location de la salle à partir du 1^{er} janvier 1985 :
 - sociétés locales 350 F
 - particulier résidant à Bagnols 800 F
 - particulier hors commune 1 200 F
 - location « apéritif » résidant 200 F
 - location « apéritif » hors commune 300 F

4 JUILLET 1984

- Le conseil étudie les solutions concernant un problème d'implantation de poteau électrique pour la station d'épuration.
- Les travaux de renforcement électrique du Bourg ont débuté.
- La commission de sécurité d'arrondissement visitera les bâtiments communaux ouverts au public.
- M. le maire remercie toutes les personnes ayant participé au fleurissement du village.

30 AOUT 1984

- Un diagnostic thermique a été établi concernant la mairie et la salle. Diverses solutions d'économies d'énergie sont proposées pour un montant de 118 430 F, amortissable en 5 ans. Cela représente une économie du tiers de la consommation actuelle. Ces travaux sont subventionnés à 70 %. Des devis seront demandés.
- La taxe unique de raccordement au réseau d'assainissement est portée à 1 200 F. Les services de l'Équipement instruisent des projets de construction d'antenne de raccordement au collecteur.

19 SEPTEMBRE 1984

- Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif qui laisse apparaître un excédent de 233 018 F.
- Le budget supplémentaire, qui s'équilibre à la somme de 1 975 550 F, est voté. Principaux postes réajustés :

Dépenses :

— combustibles	95 000 F
— entretien de bâtiments	40 000 F
— entretien de voirie	205 000 F
— électricité	28 000 F
— travaux neufs sur bâtiments ...	214 000 F
— assainissement	380 000 F
— dégâts d'orages	89 000 F
— travaux neufs de voirie	178 000 F
— viabilisation du lotissement	463 000 F

Recettes :

— subventions	145 500 F
— remboursement T.V.A.	147 000 F
— vente de terrain	50 000 F

- Le B.A.S. vote son budget qui s'équilibre à 7 377 F.

SOCIÉTÉ LÉON MASSON

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS

6 rue Denave
69170 TARARE
Tél. (74) 63.07.41

La Gym bagnolaise

(suite de la page 3)

A la gymn., à la danse, il n'existe aucun esprit de compétition, aucun jugement sur ce que fait l'autre. C'est une mise en confiance avec soi-même : chacun accepte l'autre tel qu'il est et, en conséquence, s'accepte aussi tel qu'il est. Qu'importe si on est mince ou fort, élancé ou petit, l'essentiel c'est d'avoir sourire et gentillesse, et l'effort que l'on fournit devient un réel plaisir.

Simone BARREL, le 3 octobre 1984.

Les fêtes d'été : que de succès

Comme tous les étés, Bagnols est le théâtre de nombreuses fêtes et manifestations. Cette année encore, le succès a été au rendez-vous des organisateurs avec, à noter, un record égalé par le concours de pétanque des sapeurs-pompiers : 88 doublettes engagées !!

- Journée du cheval organisée par le Sou des Ecoles.
- Concours de pétanque des classes en 8.
- Bal du 14 juillet du Comité Inter-Sociétés.
- Concours de pétanque des classes en 5.
- Ball-trap de la société de chasse, légèrement perturbé par la pluie, mais finalement très réussi.

Espérons que 1985 soit encore une année à succès.

Bienvenue à ...

- M. GILBERT Jean, receveur des postes, son épouse et ses deux derniers enfants. M. Gilbert vient de Sainte-Cécile (Saône-et-Loire) et a commencé sa carrière comme facteur à Lyon il y a 19 ans. Connaissant MM. Dolmaire et Reilleux, Bagnols ne lui était pas inconnu, mais il était loin de penser à s'installer dans notre village.
- M. TROUBETZKY Gérard, nouveau Directeur de l'école, qui a commencé comme instituteur à Tarare, puis à Sainte-Foy-lès-Lyon et enfin à Dième où il est resté deux ans. Aujourd'hui Bagnols l'accueille avec son épouse et ses cinq enfants.
- Mme MARC Michèle, institutrice, remplaçante de Mme Chapelet. Originnaire de Lille, elle demeure à Chazay-d'Azergues et travaillait auparavant à Anse. Nommée à la veille de la rentrée scolaire, Mme Marc ne connaissait pas notre village, mais la région lui plaît ainsi qu'à son mari et à son petit garçon.
- Mesdames et Messieurs THIMONIER, CLAUX, DUMOULIN, WOMBA et SANCHEZ, nouveaux habitants dans le lotissement.

L'Atelier

Il y a cinq ans, quelques Bagnolaises décident de créer un « atelier ».

Celui-ci fonctionne toujours et les activités ont repris le jeudi 18 octobre.

Au programme de ce trimestre : vannerie, peinture sur bois, peinture sur soie.

Ces activités ont lieu pour ce trimestre tous les jeudis soir, de 20 h 30 à 22 h 30, à la salle polyvalente.

Une cotisation de 50 F est demandée pour l'achat du matériel ainsi qu'une petite participation en fonction des activités choisies. Dès à présent, tous les Bagnolais et Bagnolaises sont attendus nombreux à l'« atelier ».

Les personnes intéressées sont invitées à remplir le coupon ci-dessous et à le retourner avant le 10 novembre à :

Colette Demeure, Les Carrières, à Bagnols. Tél. 71-70-53.

On peut également obtenir des renseignements en téléphonant à Geneviève Lacaule, 71-68-11.

« L'atelier » est ouvert à tous le jeudi soir pour une visite libre d'information.

D'avance, bienvenue à tous les nouveaux adhérents.

COUPON REPONSE

ACTIVITES SOUHAITEES :

JOUR ET HEURE SOUHAITES :

NOM ET ADRESSE :

Notez-le

17 novembre : SOIREE A.D.M.R.

1 décembre : SOIREE DES SAPEURS-POMPIERS

8 décembre : LOTO DU SOU DES ECOLES

A l'école

Depuis de nombreuses années l'école de Bagnols est « en coopérative ». Mais qu'est-ce que l'esprit coopératif dans une classe ? Etre coopératif, c'est vivre ensemble des projets communs, c'est se sentir responsable de son travail et de sa classe. La coopération entre les maîtres, et des maîtres avec les parents, est évidemment un exemple pour les enfants (ou pourrait-ce être l'inverse ?).

Pour le travail scolaire, il y a quelques techniques pédagogiques :

- l'entretien (on s'intéresse au vécu des autres) ;
- le texte libre (on dit ce qu'on veut, quand on veut, comme on le veut) ;
- le plan de travail (on organise son travail) ;
- la correspondance avec une autre école ;
- le choix des sujets d'éveil (et les intervenants que l'on amène) ;
- la décoration de la classe, de l'école... ;
- la répartition des tâches pratiques (services) et « administratives ».

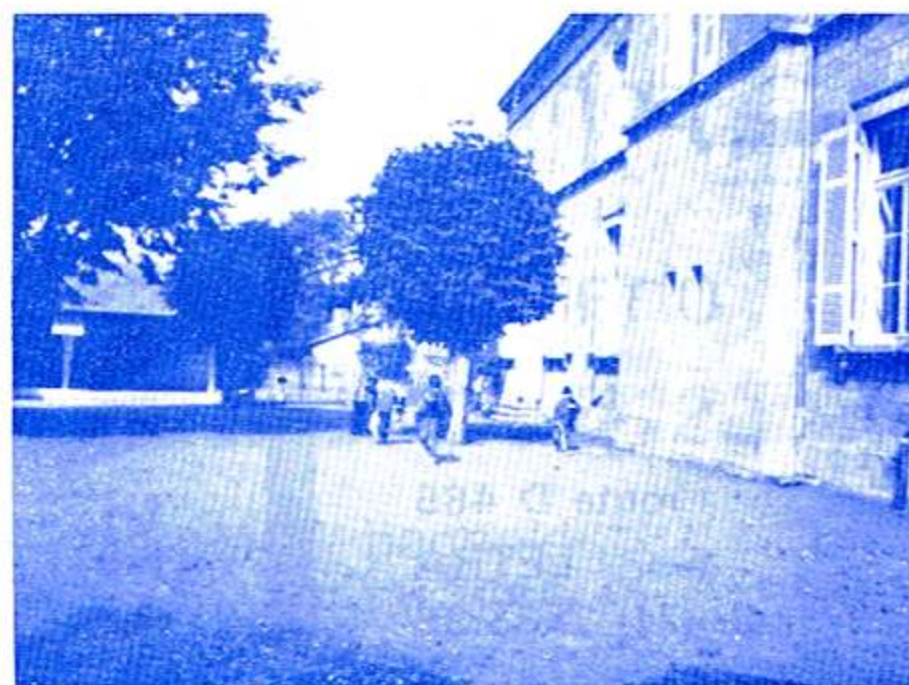
Pour cette année, des projets ne manqueront pas de se révéler ; mais nous avons continué l'œuvre engagée l'an dernier, qui s'inscrit sans doute dans un projet agrandi d'aménagement de la cour (l'architecte du C.A.U.E. nous aidera) ; nous n'avons pas perdu de vue la réalisation d'une fresque, d'une piste pour patin à roulettes, de la balançoire pour la cour de la classe maternelle, mise en œuvre par Mme Bourgeade et des parents bénévoles...

Rendez-vous donc dans un prochain « BAGNOLS » où nous parlerons des réalisations de notre coopérative.

COMMENT SE PASSE LA REUNION DE COOPERATIVE DE NOTRE CLASSE ?

On se rassemble tous au fond de la classe, tous les mardis, de 16 h 15 à 16 h 45. On se dit ce que l'on veut faire (ex. : se dire qu'on veut fleurir la classe). On discute, on prend des décisions et on note sur le cahier de la coopérative. A la deuxième réunion, on a voté pour élire un président (c'est ANNE), un trésorier (YANN), et deux secrétaires (DELPHINE et MARIE). Et on a tous pris un service.

MARIE - HELENE - DANIELLE.



Bagnolaises, Bagnolais...

André Boinon

- * Cantonnier, garde-champêtre, garde-pêche, garde-chasse, comment arrivez-vous à tout faire ?
- La fonction de garde-champêtre englobe également celles de garde-chasse et de garde-pêche. Il n'y a pas de cumul à proprement parler. Par contre, par rapport à la fonction de cantonnier, celle de garde-champêtre est plus variée mais demande très souvent à être exercée en dehors des heures normales.
- * Vous habitez sur la place, vous êtes souvent sollicité pour un peu tout et à n'importe quel moment. N'est-ce pas une gêne ?
- Oui, bien sûr, et surtout pour ma femme. Le garde-champêtre est considéré un peu comme l'homme à tout faire, mais d'un autre côté il se doit aussi d'être au service de la population.
- * Certains disent que votre travail de cantonnier n'est ni fait ni à faire. Qu'avez-vous à leur répondre ?
- Le réseau de chemins communaux est de l'ordre de 40 kilomètres, sans compter certains chemins de terre, et il est très difficile d'être de partout à la fois. Lorsque l'herbe pousse ou que les buissons deviennent gênants, c'est bien souvent au même moment et de partout, alors on est quelquefois obligé de parer au plus pressé afin d'essayer de satisfaire tout le monde, mais ce n'est pas toujours possible. Depuis quelque temps, je pense que cette situation s'est améliorée à la suite de l'achat des deux débroussailleuses, mais ce n'est certainement pas suffisant. L'investissement d'une débroussailleuse montée sur un tracteur serait certainement ren-



table. Et puis, il faut bien reconnaître que si les propriétaires faisaient un peu d'entretien autour de leurs terrains cela permettrait d'aller beaucoup plus vite. D'ailleurs dans certains quartiers, mon rôle est très facile du fait du travail d'entretien effectué par les riverains.

- * Quels sont les travaux que vous aimez le moins faire ?
- Le cimetière !!! Je sais bien qu'il faut quelqu'un pour faire le fossoyeur, mais pour moi c'est de plus en plus dur moralement.
- * Avant de venir à Bagnols, que faisiez-vous ?
- Mon métier au départ est celui de tisseur. Je travaillais à Tarare comme tisseur et imprimeur sur étoffe. Le gendre de l'ancien cantonnier travaillait avec moi et c'est par lui que j'ai su que le poste était disponible à Bagnols.
- * Et, aujourd'hui, quelle vie préférez-vous ?
- Si je suis venu ici, c'est parce que j'aime la nature et la vie au grand air. Et puis l'ambiance n'est pas la même qu'en usine où, bien souvent, on se regarde en chien de faïence. Ici le travail est varié et les contacts avec les gens sont plus directs et plus sincères.
- * Merci Dédé.

chauffage
pompe
à
chaleur

route D 485
LETRA
tél. (74) 71.35.36

Ets Noël AURAY

**carrelage
faïence**

**petits travaux
de maçonnerie
neuf et réparation**

Maze David

le bourg - Bagnols - tél. 71.77.59

Bagnols au fil des âges

CHAPITRE II

BAGNOLS AU MOYEN AGE

Le château féodal des Oingt et des d'Albon (suite)

Remarquons qu'à cette époque Hugues de Tanay avait reçu de son père : « divers droits sis à Bagnols et lieux circonvoisins. » « ...item à Hugoniu son fils trente livrées de terre ou trente livres de bons viennois de rentes, aut anni fructus aut... à asseoir à Bagnols et dans le pays du Beaujollois et lieux circonvoisins. » Son fils, Etienne de Tanay, figure comme témoin en 1313 au testament de Marguerite d'Oingt.

Etienne d'Albon succède à son père, Guillaume. En effet Guillaume avait fait don, le 13 septembre 1313, de Bagnols et de trois cents livres de rentes. Guillaume testa le 9 mars 1318. Le 26 décembre 1332, Etienne rendit hommage pour Bagnols à l'archevêque de Lyon. Il avait épousé Jacqueline de St Germain d'Apchon dont il eut quatre enfants. Jean d'Albon, qui hérita de Bagnols, Thibaud, Etienne et Jacquette.

Des calamités s'abattirent alors sur Bagnols, et la région, avec la guerre de cent ans. Ce fut d'abord la peste noire : « en ce temps par tout le monde, une maladie courait, appelée Epidémie, dont bien la tierce partie du monde mourut » (5). Cette espèce particulièrement meurtrière de peste aurait été amenée par les inondations causées par des crues des cours d'eau de la région. Les décès furent fort nombreux ; il resta trois habitants à Frontenas et un vieux dicton assure qu'à Theizé « de deux cents habitants n'en demeuraient que neuf ». Il est probable que Bagnols dut subir également de nombreux décès, témoin la chapelle dédiée à St Roch, guérisseur des pestiférés, qui fut élevée à cette époque. Cette chapelle a été reconstruite sur son emplacement primitif et l'on peut la voir non loin du hameau Le Plan.

Puis ce furent les Jacqueries : « ces méchantes gens, assemblés sans chefs et sans armures, volaient, incendiaient tout et tuaient comme des chiens enragés » (5). Et une grande misère : « Si grande cherté vint en France qu'on vendait un tonnelet de harengs trente escus et toutes autres choses à l'avenant. Les petites gens mouraient de faim. C'en était grande pitié. Cette dureté de temps dura plus de quatre ans... on ne labourait plus les terres » (5).

Enfin les Grandes Compagnies : « en ce temps que les trois états gouvernaient le royaume de France commencent à se lever des gens qui s'appelaient Compagnies » (5). Ces bandes de mercenaires Allemands, Flamands, Bretons et beaucoup sans nationalité, parcouraient le pays en maître, razziant et rançonnant. On les nommait les Tard-Venus. Dans la région une bande de ces brigands fut tristement célèbre, celle de Seguin de Badefol, qui vers 1364, ravagea le Lyonnais.

Le paysan de nos campagnes avait un sort peu enviable. Et en plus de tous ces maux, il faut ajouter les impôts nombreux et lourds : taille, gabelle, aides, péages, subsides, fouages, etc.

Jean d'Albon succéda donc à son père comme seigneur de Bagnols. Ce fut un fidèle serviteur de Philippe de Valois. Il passa sa vie dans les camps et dans la lutte contre l'Anglais. Il ne revint à son foyer que vieux et infirme. Cette loyauté et ce courage sont à l'origine d'un acte de l'année 1341 (7). Le 24 février 1352, il rend hommage à Humbert de Thoire-Villars, seigneur du Bois-d'Oingt pour la dime de Bagnols et divers droits et rentes qu'il possédait en fief de ce dernier, dans les mande-

ments de Bagnols et de Châtillon. Il mourut en 1362 et Marguerite d'Oingt, sa veuve, se remaria à Jean de Laye.

Thibaud, frère puiné de Jean d'Albon, prétendit à la tutelle de son neveu. Mais une sentence de 1361 rejeta sa demande et la tutelle fut confiée à Henri d'Albon. Mais Henri partit pour l'armée et mourut. Thibaud arriva à ses fins : il s'empara du château de Châtillon. Il rendit hommage à l'archevêque Jean de Talarin pour Bagnols le 27 novembre 1375. Il renouvela cet hommage le 2 décembre 1391, mourut en 1399 et fut enterré à Lyon, au cimetière des Jacobins. Ayant été de son temps un homme distingué qui rendit de grands services à son pays, les corps consulaires et ecclésiastiques de la ville de Lyon honorèrent ses funérailles de leur présence.

Thibaud II, à la mort de son père, hérita de Bagnols et Châtillon. Il épousa Catherine de Varey, héritière de Jean de Varey, et une clause au contrat de ce mariage était que le fils aîné hériterait de Châtillon. Que se passa-t-il alors ? Guichard offensa-t-il son père en lui réclamant trop tôt son bien ? Une chose est certaine, Thibaud fut si irrité qu'il abandonna Châtillon en emportant tous les beaux matériaux et se retira dans son château de Bagnols. Il déshérita Guichard au profit du cadet, Amédé.

Amédé d'Albon continua glorieusement la lignée. Ce fut un brave chevalier qui marcha contre l'Anglais avec toute la noblesse de France, et périt à Azincourt en 1415.

Ses deux fils : Antoine et Guillaume d'Albon, sont, en 1434, « damoiseaux et coseigneurs de Baigneux ».

Le pauvre Guichard avait essayé toute sorte de moyens pour recouvrer son bien : procès, appel à la magnanimité du roi, etc., mais en vain, puisque Antoine et Guillaume héritèrent de Bagnols et Châtillon.

Enfin, en 1434, le comte de Forez prétendit à la suzeraineté de Bagnols dont le seigneur, depuis 1173, ne devait hommage qu'au chapitre de Lyon. L'intervention du sénéchal de Lyon, consignée dans un acte du 4 avril 1459, fit disparaître les prétentions du duc de Bourbon.

(5) Froissart.

(7) « Jean de Marigny, evesque de Beauvais, lieutenant du roi es pais de Languedoc et de Xaintonge, en considération des bons et agréables services que luy, ses frères et tous ceux de sa famille avaient rendus à l'Etat, il luy donne au nom du Roy une pension de douze deniers par jour à prendre à Tholose sur le trésor du Roy, sous son bon plaisir toutes fois et pour autant de temps qu'il plairait à sa Majesté. Cette somme certes parait bien modique... mais telle estoit la modestie du temps et la rareté de l'argent en ce siècle. »...

(Claude Le Laboureur.)

**plâtrerie
peinture
papiers peints**

travaux neufs
et
réfection



jean dumas

le plan - bagnols
tél. 71.71.58

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU RHONE



Siège social :

115, rue Pierre-Corneille - 69406 LYON
Tél. (7) 860.65.01

Bureau de : LE BOIS D'OINGT
Place de la Libération - Tél. (74) 71.61.10

A votre service du mardi au samedi inclus

Etat civil

NOS JOIES

Mariages

Jacques LACROIX et Martine GRILLET.
Christian VIOLLE et Sylvie MEGGIOLARO.
Hubert MONTVERNAY et Françoise ADELL.
Bernard BARREL et Pascale MINODIER.

Naissances

COULON Michelle.
FAVEL Nicolas.
BARBOT Estelle.
ATLAN Rémi.
THOLIN Jessica.
DUMAS Julie.
BISSUEL Camille et Nicolas, sœur et frère jumeaux.

NOS PEINES

Décès

LAVERRIERE Anne Lucie.
MERLE Antoine.
GUTTY Marie.
TEYCHENE Bernard.

plâtrerie - peinture
isolation
papiers peints
travaux neufs et réfections

s.a.r.l. manissier

69620 le bois d'oingt
tél. 71.62.80

Votre jardin

par Marcel le jardinier

LES TRAVAUX DU TRIMESTRE

Octobre : Les premiers froids risquent d'apparaître. Rentrer les plantes fragiles : bégonias, dahlias, glaïeuls, lauriers roses. Tondre une dernière fois les pelouses. Suspendre les arrosages, labourer en grosses mottes.

Au jardin d'ornement : on peut planter de nombreuses plantes vivaces (aubrietia, arabis, sedum, etc.), les oignons à floraison printanière (tulipes, jacinthes, crocus, narcisses).

Rentrer en cave les légumes racines. Semer et repiquer les laitues d'hiver, pailler et lier les cardons, planter les fraisiers.

Novembre : Labour et fumure se poursuivent. Rentrer les chrysanthèmes et les rabattre à 10 cm après la floraison. Continuer les mêmes plantations qu'en octobre. L'époque est excellente pour la plantation des rosiers et des arbres fruitiers. Tuteurer les jeunes arbres, commencer à tailler les vieux sujets.

Décembre : Continuer les travaux d'entretien s'il ne gèle pas. Tailler les haies de berberis, de troènes et de lauriers. Recouvrir les pissenlits de 10 cm de terre pour les faire blanchir.

LE FRAISIER

Préparation du sol

Le fraisier craint l'asphyxie, aérer le sol sur 25 cm. Les racines doivent pénétrer facilement. Si l'on n'a pas apporté de fumier, enfouir un engrais 10.5.15.

Etablir des buttes de 20 cm de haut, 80 cm de large.

Plantation

Il est préférable d'effectuer la plantation à l'automne pour profiter d'une production plus précoce. Disposer les plants en quinconce à 40 cm d'intervalle.

En utilisant les plants en godets, il n'y aura aucun problème de reprise. Dans le cas de plants à racines nues, le bourgeon doit être bien dégagé, ne couper ni les feuilles ni les racines. Arroser abondamment en cas de paillage, plastique noir.

Entretien

Deux sortes de fraisiers sont proposés dans le commerce : les variétés remontantes qui produisent en deux périodes distinctes et les variétés non remontantes.

Pour ces dernières, à la fin juillet, faucher et nettoyer la plantation. Arroser et apporter de l'azote.

Pour les variétés remontantes, nettoyer les fraisiers sans effeuillage après la première période de production et apporter de l'azote pour favoriser le démarrage de la remontée.

Quelques maladies et parasites

Vers blancs et taupins sectionnent les racines. La chenille de la noctuelle ronge les feuilles. Acariens et pucerons affaiblissent les plants par leurs piqûres. Utiliser les insecticides avec mesure, abeilles et coccinelles sont de précieux auxiliaires.

Diverses pourritures s'attaquent aux fraisiers. Eviter la culture dans des lieux humides, aérer le sol, distancer suffisamment les plants, éviter tout apport excessif de fumure azotée au début du printemps qui favorise un développement excessif du feuillage.

Eto Chabert
&
Sabatier

s.a.r.l. au capital de 40.000 F

menuiserie
charpente
escaliers

69380 Chatillon
tél. 843.91.08